

NHL : les chalets 'Les gentianes'

Nous avons décidé de poursuivre dans la voie de la location touristique. Nous sommes en rodage, mais satisfaits des premières demandes de location. Nous avons accompli les formalités administratives, mis en place les documents nécessaires à la location et confié quelques travaux de rénovation à Christophe. Nous les avons reçu dans un parfait état d'entretien et de propreté et pouvons remercier Patricia Ducourneau pour l'excellence de son engagement.

Assurances de la commune

Pour les bâtiments communaux, nous paierons 2500 euros en 2018 contre 4510 en 2017. Nous avons mis en concurrence les assureurs et avons souscrit un nouveau contrat chez le mieux offrant. La négociation et la mise en concurrence nous ont été profitables. Notre assurance prend en compte les six nouveaux logements locatifs.

Affaire pénale

Je me suis rendu au tribunal de grande instance de Foix pour représenter la commune de Sorgeat. Mais, alors que j'étais sur la route, j'apprenais que la partie mise en cause venait de transmettre soixante et une nouvelles pièces au dossier. Les magistrats, également surpris et mécontents n'ont eu d'autre alternative que de reporter l'audience au 08 février 2018.

La fibre optique

le village est raccordé à la fibre optique. Cela sous-entend un débit meilleur pour les utilisateurs d'internet. Personnellement, je n'ai observé aucune amélioration ; Ayant contacté Orange, je devrais bientôt recevoir la visite d'un technicien qui me proposera probablement une nouvelle box et un abonnement plus cher.

Plan de déneigement

Nous avons tenu compte des difficultés passées, de la casse, des surcoûts de 2016 pour actualiser le plan de déneigement communal. Vos conseils, vos propositions ont été analysés et les priorités ont été repensées, les objectifs aussi. Nous confions cette charge à Christophe Sans. Vous pouvez consulter ce document sur le site internet de la commune. Il est affiché en mairie.

Commerce à Sorgeat

Au printemps 2018, nous relancerons le commerce de proximité en réintroduisant l'épicerie et la petite restauration dans le village. Les locaux seront loués à faible coût, s'agissant d'instaurer de nouveaux services à la population et aux touristes de passage. Un privé assurera seul ce service commercial. Plusieurs propositions sont actuellement à l'étude, d'autres seront probablement transmises. Nous vous tiendrons informés de nos décisions.

Vente de chemin déclassé

Il aura fallu beaucoup de temps pour conclure la vente des parcelles déclassées en 2012, mais c'est fait. Mr Mazoyer, Vacqué et Rougé sont enfin propriétaires des anciens chemins communaux qui jouxtent leur habitation.

Prudhommes

L'audience du 22 novembre 2017 opposant Mateu Simon à la commune n'a pas eu lieu. Des attestations de dernière heure produites par la partie adverse ont imposé un report d'audience. Elle aura lieu en début d'année 2018. Nous vous tiendrons informés.

23 ème lettre aux habitants

23 NOVEMBRE 2017

le maire Emmanuel Fauvet.